

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA SEINE-MARITIME
DU DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008 à Yvetot**

Le Président du Comité Départemental de la Seine-Maritime de Tir à l'arc, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ remercie toutes les associations présentes et notamment Monsieur Marcel CLET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur Alain BREYSACHER, Adjoint au Maire Chargé des Sports à Yvetot, André NOEL, Président de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc déclare l'Assemblée Générale ouverte, le quorum étant atteint avec 30 clubs présents sur 37, représentant 108 voix sur 121. Il présente les excuses de Monsieur Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime et de Monsieur Jean-François MAYER, Vice-Président chargé du Sport, de Monsieur Philippe BOUCLET, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, de Monsieur Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Député, Monsieur Emile CANU, Conseiller Général et Maire d'Yvetot, de Philippe DANIEL

CLUBS PRESENTS :

ROUEN « Roy Guillaume »
PETIT COURONNE
ROUEN ARC CLUB
FECAMP
LE HAVRE «CHTA »
MONT SAINT AIGNAN
NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIHOREL
BRACQUEMONT-BELLEVILLE
EPOUVILLE
YVETOT
GRAND QUEVILLY
PREAUX
SAINT MARTIN EN CAMPAGNE

Le HAVRE GRAND COLMOULIN
OFFRANVILLE
SOTTEVILLE LES ROUEN
PAVILLY
AUMALE
SAINT VALERY EN CAUX
SAINT AUBIN LES ELBEUF
CAUDEBEC EN CAUX
AUFFAY
GRAND COURONNE
AMFREVILLE LA MIVOIE
LUNERAY
VIEUX ROUEN SUR BRESLE
NEUFCHATEL EN BRAY

CLUB ABSENT :

SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
MAROMME

SAINTE ADRESSE
BEUZEVILLE LA GRENIER

CLUB EXCUSES :

FERRIERES EN BRAY

ATOCEM

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Nous avons terminé l'année 2007-2008 avec 1409 licenciés, soit une augmentation de 62 archers. Les clubs quant à eux, sont toujours 36. Le 1^{er} novembre, il y avait déjà 1306 licenciés enregistrés à la FFTA (soit une centaine de plus que l'année dernière à la même date) et hier soir 1408, ce qui confirme une augmentation très sensible cette année. Nous devrions finir avec plus de 1500 licenciés.

Beaucoup de changements sont intervenus chez les Présidents : Daniel BRUGERON à Rouen Arc Club, Germain BAZIN à Mont Saint Aignan, Pascal LE GUELLEC à Bihorel, Roland PUPIN à Yerville, Carole SELLESQUES à Epouville, François BRAUN à Offranville...

Nous souhaitons la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux archers.

Rapport moral AG 2007

Administratif :

Tous les dossiers habituels, de subventions notamment, sont à jour et nous renouvelons cette année encore avec le Département de Seine-Maritime une convention d'objectifs pour une durée de 1an. La Commission départementale du CNDS a maintenu les crédits CNDS du CD et augmenté ceux des clubs, dossiers que je j'ai personnellement soutenu auprès de la DRDJS afin de l'informer au mieux de la situation de chaque club.

Comme les années précédentes le CD76 a aidé à la formation par une aide directe pour l'ensemble des formations arbitre, initiateur et autres et depuis cette année, le CD doit donner un avis motivé sur toutes les demandes de subventions faites auprès du Département

Je tiens de nouveau cette année à remercier Nicolas VARNIERE, membre du club d'Epouville, qui après avoir remis de l'ordre dans nos comptes il y a deux ans, a poursuivi sa tâche de vérificateur aux comptes avec tout son professionnalisme qu'on lui connaît, et je crois que nous pouvons lui dire un grand « merci ».

Enfin, je rappelle que l'organisation d'un concours officiel est subordonnée à la présence dans le club d'au moins un arbitre titulaire, ainsi qu'à la représentation du club aux assemblées générales de Ligue. Les dérogations ne pourront bientôt plus être données, même à titre exceptionnel, par le Président de la ligue, André NOEL.

Je tiens aussi à signaler une remarque de mon épouse, au demeurant fort judicieuse, quant aux échauffements sur les compétitions salles : il convient de se placer dans le sens du pas de tir afin de ne pas risquer un accident.

Concours jeunes :

Cette année encore, nous avons bénéficié dans ce domaine de l'aide du Département de Seine-Maritime. Je laisse à Grégory le soin de donner le détail des compétitions.

Championnat de France 3D par équipe départementale :

Là aussi, je laisse le soin à Robert de vous informer de notre très brillante place de cette année, aux pieds du podium.

Championnats départementaux :

Le détail vous en est donné par Patrice CHARLET mais tous ont été parfaitement organisés. Je tiens à féliciter les clubs organisateurs et les lauréats.

Championnats de ligue :

Je tiens aussi à rappeler les très bons résultats obtenus par la Seine-Maritime au championnat de ligue par équipes départementales qui s'est déroulé à Villedieu en février dernier. Cela fait maintenant 5 ans que nous plaçons toutes nos équipes sur les podiums, et bien souvent sur les plus hautes marches. Comme l'année passée, grâce à l'aide du Département de Seine-Maritime, nous avons en effet envoyé 4 équipes qui se sont très bien comportées : Equipes « Poulies » et « Elite »: premières, Equipe « Jeunes »: seconde et « Espoir »: 3ème confirmant ainsi que notre département demeure à un excellent niveau au sein de la ligue de Normandie.

Je rappelle ici les noms des archers sélectionnés en 2008 :

Nom	Prénom	EQ	Club
BUQUET	BENOIT	Poulies	PETIT COURONNE
HANNIER	ERIC	Poulies	GRAND COURONNE
LECAUCHOIS	CHRISTOPHE	Poulies	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
COUPE	ISABELLE	Poulies	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
LECAUCHOIS	MORGAN	Poulies	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
Coach : COUPE	JOEL		NOTRE DAME DE GRAVENCHON
RICARD	LAURENT	Espoir	GRAND QUEVILLY
QUIBEL	ALEXIS	Espoir	ST AUBIN LES ELBEUF
MANGEOL	CHRISTOPHE	Espoir	SAINT VALERY EN CAUX
BRACHAIS	CHRISTINE	Espoir	NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BIERRE	BENOIT	Espoir	EPOUVILLE
Coach : BRACHAIS	ARNAUD		NOTRE DAME DE GRAVENCHON
BENARD	MARION	Jeune	GRAND QUEVILLY
CHEDAL	JOFFREY	Jeune	SAINT VALERY EN CAUX
DUPRE	THIBAUT	Jeune	SOTTEVILLE LES ROUEN
FERRY	GAETAN	Jeune	OFFRANVILLE
LEPILLER	REMI	Jeune	EPOUVILLE
Coach : DUHAMEL	GREGORY		C.D. 76
FESSARD	MICKAEL	Elite	PETIT COURONNE
BILLIEZ	PIERRE LUC	Elite	SAINT VALERY EN CAUX
ROBERT	NICOLAS	Elite	AUMALE
BILLIEZ	ODILE	Elite	SAINT VALERY EN CAUX
DUBOC	BRIGITTE	Elite	SOTTEVILLE LES ROUEN

Autre manifestations :

Le traditionnel Challenge du Conseil Général, s'est déroulé à Notre Dame de Gravenchon, et c'est le club de Saint Valery en Caux qui l'a remporté. Le Département ne souhaitant plus maintenir cette manifestation, le 12é

prévu à YVETOT ne sera donc, à priori, qu'un « championnat départemental par équipe de club ». Il conviendra à la prochaine équipe de réfléchir à ses modalités.

Les clubs ont aussi animé de nombreuses manifestations sous l'égide du Département ou même de la région, comme la fête du Sport, les opérations « Printemps Sports Nature », le Raid Normand etc....

Que tous les organisateurs, bénévoles, arbitres et archers soient ici remerciés.

Je tiens tout d'abord à féliciter les podiums qui m'ont été signalés pour l'année sportive 2007-2008 et que nous allons récompenser mais aussi à signaler que je suis ré-intervenu, y compris au niveau du CODES où je représente les sports individuels, afin que les jeunes puissent être considérés comme « athlète faisant honneur au Département » et c'est avec plaisir que je peux vous annoncer que ma demande a été suivie en ce qui concerne les minimales. Je remercie donc vivement le Département pour avoir « réparé » cette « injustice ».

Je laisse à Patrice CHARLET, Président de la commission sportive du CD, le soin de vous présenter les podiums de cette année

Je tiens à dire que j'ai été très fier et très honoré de présider, depuis plus de 10 ans maintenant le Comité Départemental de tir à l'arc de Seine Maritime.

Cette tâche n'a été possible que grâce à la disponibilité permanente d'équipes motivées et efficaces. Vous le savez, beaucoup des membres actuels du CD sont bénévoles depuis plus de 15 ans pour certains, et depuis 10 ans, ils ont en charge, en pleine responsabilité, l'essentiel de nos actions. Je ne citerai personne, mais chacun les reconnaîtra. Je tiens donc ce soir à leur dire un grand MERCI.

De même, j'ai reçu un accueil toujours amical des archers et des clubs sur les pas de tir ou dans les autres manifestations.

J'ai aussi particulièrement apprécié la collaboration avec le Département, la DRDJS ou la ligue. Chacun de ces interlocuteurs a toujours répondu le plus favorablement possible à mes demandes.

Enfin, je dois avouer que j'ai fréquemment manqué à ma famille pour essayer d'être présent en tant qu'archer le plus souvent, ou arbitre, sur presque toutes les manifestations du département et c'est avec beaucoup d'émotion que je laisse ce poste à un successeur qui pourra compter sur moi et à qui je souhaite bon courage

Rapport financier :

Le trésorier a présenté les comptes de la saison 2007/2008 suivants les documents qui ont été remis à chaque club au début de l'Assemblée Générale et demande s'il y a des questions. Aucune question

Rapport du Vérificateur aux comptes (Nicolas VARNIERE)

Nicolas VARNIERE, Vérificateur aux Comptes a lu à l'Assemblée son rapport ci-après.

VARNIERE Nicolas
18 Chemin de la Clinarderie
76290 MONTIVILLIERS

RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2008

Messieurs Mesdames,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre Assemblée générale, je vous présente le rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2008 sur le contrôle des comptes annuels du comité départemental de Tir à l'arc de Seine Maritime.

1° Vérification

Je certifie que les comptes annuels sont sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du comité à la fin de cet exercice.

2° Résultat

En conséquence, j'arrête les sommes suivantes :

Solde Comptable Société Générale : + 11 005.63

Solde Comptable Caisse d'Épargne :	- 62.60
Solde Comptable Livret A :	+ 10 226.89
Total Recette 2007-2008 :	+ 19 946.27
Total Dépense 2007-2008 :	- 20 825.54
<u>Perte sur exercice 2007-2008 :</u>	<u>- 879.27</u>

Fait à Montivilliers, le 09/11/2008
Nicolas VARNIERE

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a un candidat à la fonction de vérificateur aux comptes. Un seul candidat possible et élu à l'unanimité Stéphane PETTE.

Quitus au Trésorier :

Suite au rapport du vérificateur aux comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Rapport des commissions :

Sportives (Patrice CHARLET)

Le championnat départemental s'est déroulé à Saint Martin en campagne sur sélection, nous disposions de 128 places. J'ai préparé les feuilles de marques pour tout le championnat. Je pense que tout c'est bien déroulé puisque je n'ai eu aucune remarque particulière.

Prochain championnat à Saint Valéry en Caux les 2 et 3 février 2008 sur sélection. Nombre de place disponible 112 soit 16 places de moins que l'an dernier.

Les archers seront en présélection sur le suivi des concours. Afin de faciliter la sélection finale, les archers devront s'inscrire sur les feuilles de pré inscriptions ou sur le site. Les archers qui ne seraient pas sur cette liste pourront s'y inscrire (sélection 3 concours)

Il faut savoir que le choix du nombre de participant dans chaque catégorie devient un peu plus compliqué chaque année, augmentation des archers dans des catégories (vétérans, super vétérans)

CHALLENGE DU DEPARTEMENT

Le 12^{ème} challenge s'est déroulé à Forges les Eaux. Nous avons pu retenir 14 équipes, 18 équipes qualifiées sur 26. Prochain trophée à Notre dame de Gravenchon. 13 équipes retenues.

La commission sportive a traité les compétitions de la Seine-Maritime et quelques scores effectués hors département ce qui représente environ 3000 résultats.

-retour des niveaux. Il n'est plus possible de gérer les niveaux de votre concours avec result'arc, pour vous simplifier la vie Alain LAVISSE a créé un fichier excel qui traite le classement par niveaux avec les résultats définitifs de result'arc (site archer du colombier)

-l'organisation du Championnat Départemental en salle ainsi que les qualifications.

-la sélection des archers pour le championnat départemental.

Formation (Agnès LARGILLET)

La commission formation a proposé trois stages sportifs pour l'année 2007/2008 :

Le dimanche 16 mars à PAVILLY : 8 archers présents (5 clubs représentés) pour un stage spécifique arc classique.

Le dimanche 27 avril 2008 à la base UCPA de JUMIEGES : 11 archers présents (4 clubs représentés) pour un stage spécifique arc à poulies.

Le dimanche 18 mai 2008 à la base UCPA de JUMIEGES : 8 archers présents (5 clubs représentés) pour un stage spécifique tir extérieur.

Tous ces stages étaient encadrés par un cadre de l'ETR de la ligue de Normandie : Thierry MARY.

Pour la saison qui arrive, une détection jeune a eu lieu le mercredi 5 novembre 2008 afin de mettre en place une pré filière jeune au niveau du Département de Seine-Maritime. 17 jeunes (issus 6 clubs) se sont présentés à cette détection.

Les objectifs du « suivi jeunes pré filière CD76 » sont d'accompagner les jeunes archers jusqu'au championnat départemental, au championnat de Normandie et au championnat de France salle 2 x18 mètres et de créer du lien entre les jeunes archers.

11 jeunes sont sélectionnés suite à la détection et vont donc avoir un suivi spécifique avec des regroupements réguliers jusqu'en février 2009. Ce suivi est assuré par un cadre de l'ETR de la ligue de Normandie : Thierry MARY.

Jeunes (Grégory DUHAMEL)

Rapport annuel sur les concours « spécial Jeunes »

Depuis maintenant plus de 12 ans, le Comité départemental de Tir à l'Arc, aidé par le Département de Seine Maritime, participe activement à l'élaboration et à l'organisation des concours « Spécial Jeunes ». La saison 2007/2008 fut vraiment extraordinaire puisque 5 concours ont été organisés et c'est donc 336 jeunes archers qui se sont affrontés amicalement. Je tiens à féliciter tous les participants mais surtout tous les organisateurs de ces manifestations. Ces organisateurs qui mettent tout en œuvre pour recevoir au mieux nos jeunes archers.

Un petit récapitulatif des concours « spécial jeunes » de la saison passée :

- ⊙ Le 27 Janvier 2008 à St Aubin les Elbeuf organisé par les Archers du Quesnot : 108 participants
- ⊙ Le 15 Mars 2008 à Yerville organisé par l'ATYR : 61 participants
- ⊙ Le 06 Avril 2008 à Saint Valéry en Caux organisé par les Archers Valériquais : 96 participants
- ⊙ Le 10 Mai 2008 à Offranville organisé par les Archers du Colombier : 43 participants
- ⊙ Le 08 Juin 2008 à Pavilly organisé par les Archers Blanc : 28 participants

Je tiens aussi à féliciter tous les encadrants des clubs ou des compagnies qui se mobilisent le jour de ces rassemblements et qui participent activement à la formation de nos jeunes archers. En 8 années pour moi de « concours spécial Jeunes », j'ai pu constater une nette amélioration dans l'encadrement de nos chères têtes blondes. Alors bravo à vous.

Pour la saison en cours, des « spécial jeunes » sont prévus, il faut consulter les calendriers.

Je voulais aussi remercier Pierre-Luc BILLIEZ pour son action au sein du Comité Départemental et pour avoir toujours été présent à tout moment.

Et je remercie aussi les membres du Comité Départemental de m'avoir supporté pendant ces 8 années.

Je souhaite bon courage à la prochaine équipe.

Sportivement

G. DUHAMEL

Arbitres (Bruno JOLY)

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ARBITRES

Mesdames et messieurs je vous salue

L'année écoulée a été une course aux règlements, la Fédération ayant par trois fois modifié le manuel de l'arbitre. La Ligue, pour sa part a attendu les mises à jour pour nous rééditer un manuel lisible et utilisable (les feuilles ne pouvant plus être insérées du fait de recto verso ne correspondant pas aux pages)

Dans un autre domaine, l'équipement des arbitres. Après livraison d'une première parka « perméable », nous avons eu la parka « imperméable », et c'est toujours une course pour pouvoir toutes les distribuer.

A coté de cela, la formation des futurs arbitres a continué normalement son cheminement.

Cette saison quatre candidats ont suivi la formation d'arbitre fédéral et cinq arbitres stagiaires préparent leur option.

Les effectifs du département sont actuellement de trente six arbitres fédéraux, dont cinq arbitres assistants et un arbitre jeune.

Je mets l'accent sur les arbitres jeunes. Le département a formé 11 jeunes depuis 2003, à ce jour il en reste un seul bientôt atteint par la limite d'âge. Les jeunes peuvent commencer à partir de 14 ans, ils peuvent arbitrer des compétitions salle à partir de 16 ans, mais perdent leur titre d'arbitre à leur 18 ans s'ils n'ont pas enchainé sur une formation d'arbitre fédéral.

Quelques clubs n'ont pas d'arbitre fédéral et ne peuvent plus organiser de compétitions à partir de 2009. Plusieurs clubs ont un seul arbitre et devraient penser à la formation de nouveaux arbitres sachant qu'il faut deux ans pour obtenir une option.

Les prochaines formations commenceront à partir de janvier 2009. Pensez à inscrire vos candidats avant la fin de l'année.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année sportive.

Budget prévisionnel :

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de la saison 2007/2008 (documents remis aux clubs comme indiqué ci-dessus).

Le Président indique qu'il est souhaitable de modifier l'exercice comptable en vue d'une harmonisation avec nos instances fédérales et nos partenaires.

Le Président demande à l'Assemblée s'ils autorisent de porter à l'ordre du jour la modification de l'exercice comptable. Lequel deviendrait un 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2009 soit 15 MOIS et ensuite le 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

Le Président propose verbalement un budget prévisionnel modifié et porté à 15 mois et s'engage à le faire parvenir avec le compte rendu de l'Assemblée Générale (pièce jointe)

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Résultat des élections :

Le Secrétaire général après avoir effectué le dépouillement en présence d'Eliane MARGAS, et Grégory DUHAMEL remet au Président les résultats. Le Président rappelle que pour être élu il faut la majorité absolue plus une voix au premier tour soit 55 voix, et la majorité relative au deuxième tour.

Il rappelle que conformément aux statuts, il y a 2 collèges, un homme 12 postes et un féminin 3 postes. (mode de calcul du nombre de poste féminine : effectif 2007/2008 : 1410 ; hommes 1143 et femmes 267 soit les femmes représentent 18,94% des licenciés ; en conséquence 18.94% des 15 membres du comité. Les féminines représentent 2.84 femmes arrondi à 3.

Ont obtenu par ordre alphabétique ;

BENOIT Joël	100 voix	REYNOLDS Peter	106 voix
BLOT Robert	102 voix	ROBILLARD Christian	98 voix
CHARLET Patrice	106 voix	VAUTIER Frédéric	103 voix
DANEL Philippe	91 voix	VEROLLES Christian	101 voix
DEMARES J-Charles	92 voix		
DUPRE Pierre	102 voix	BRIERE Chantal	64 voix
FOLOPPE Denis	98 voix	LARGILLET Agnès	106 voix
JOLY Bruno	106 voix	MAMICH Chantal	106 voix

15 personnes ont donc obtenue la majorité absolue au 1^{er} tour, les 15 postes sont pourvus.

En conséquence, Christophe LECAUCHOIS qui a obtenu 75 voix, n'est pas élu dans le collège homme.

Election du Président par le nouveau bureau :

Les nouveaux membres du Comité Directeur se retirent pour élire un Président et reviennent en proposant Rober BLOT, élu par les membres du Comité Directeur à l'unanimité sauf Philippe DANIEL retenu par un arbitrage.

Election du Président par les clubs :

Peter REYNOLDS, doyen du Comité Directeur propose à l'ASSEMBLEE, Robert BLOT, comme Président et demande à l'Assemblée s'ils sont d'accord. L'Assemblée vote à bulletin secret la ratification du vote du Comité Directeur. Robert BLOT est élu à l'unanimité sauf 2 nuls et 2 non.

Cotisations et montant des licences :

Le Président propose de maintenir les tarifs de l'an passé.

Récompenses des Archers médaillés en Championnat de France pour la saison 2006/2007 :

Champions de France : Benoit Joël, Lecauchois Morgan (2 titres), Buquet Benoît, Villard Lauréna
Vice-Champions : Villard Lauréna, Grossier Maïté, Billiez Odile, Danel Damien, Henry William
3 é : Coupé Isabelle, Rioult Muriel, Lecauchois Corinne, Juhel-Chanot Jennifer, Rumeau Thierry,
Lauréna Villard (2 fois), Brument Jocelyn, Mamich Chantal, Danel Damien, Lecauchois Morgan,
Et Gaudofroy Déborah

Ratification de la précédente Assemblée Générale.

Le Président demande à l'Assemblée de ratifier l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Vieux Rouen sur Bresle le 25 novembre 2007. Aucune remarque. Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

Date et lieu de la prochaine AGO :

Le président demande à l'Assemblée si un club est candidat à l'organisation de la prochaine Assemblée Générale électorale, le samedi 13 février 2010. Le club de Préaux s'est proposé. Accepté à l'unanimité
L'Assemblée est close à 16 heures 30

LE PRESIDENT



P.L. BILLIEZ

LE SECRETAIRE GENERAL



J.C. DEMARES